



Enjeux sociaux et juridiques : adapter l'entreprise aux changements climatiques



Introduction

- Gautier Berna & Laure Renevier- L'Académie MEDEF
- Nadezhda Dobрева et Jean-Baptiste Baroni – Pôle Transition écologique – MEDEF
- Jean-Baptiste Moustié – Directeur de mission – Protection Sociale – Pôle Social – MEDEF



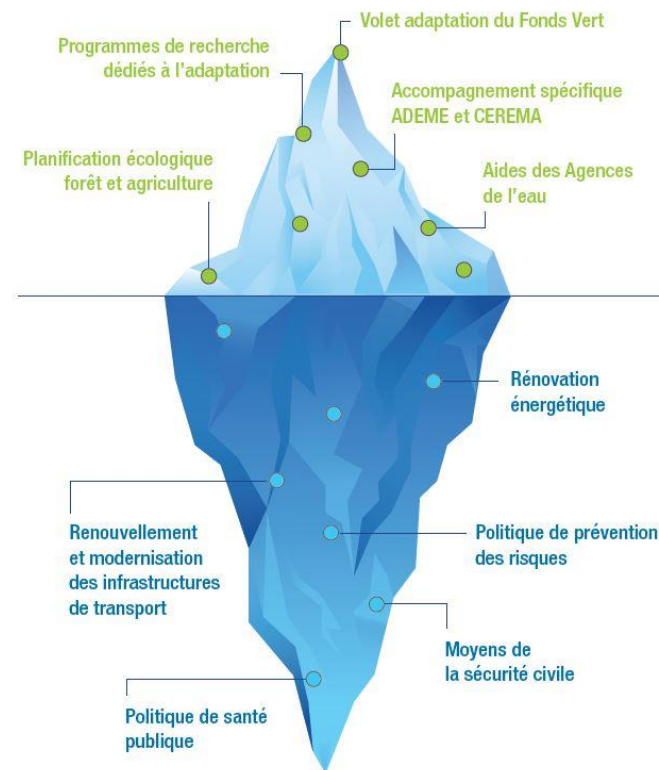
Adaptation au changement climatique : enjeux et actions du MEDEF

Adapter la France à +4°C : besoins et financements pour l'adaptation climatique (rapport de l'4CE, septembre 2025)

- > **Un choc climatique à venir** : +4°C d'ici 2100 signifie vagues de chaleur multipliées par 5 à 10, sécheresses prolongées, incendies et inondations plus fréquents. La sécheresse 2022 a coûté 2 Md€ à l'agriculture et les catnat représentent 3 Md€/an pour les assureurs.
- > **Des secteurs particulièrement exposés** : bâtiments (20–30 Md€ d'ici 2030), eau, agriculture et forêts (1–2 Md€/an pour diversification et résilience), santé (plusieurs centaines de M€/an pour hôpitaux et prévention), transports et énergie (+10 Md€/an pour les infrastructures).
- > **Un effort d'adaptation massif** : 30–60 Md€/an d'investissements supplémentaires d'ici 2030. Cet effort est comparable aux 40 Md€/an pour l'atténuation, et bien inférieur aux 200 Md€/an consacrés chaque année à la protection sociale.
- > **Un coût de l'inaction insoutenable** : sans adaptation, les dommages climatiques pourraient dépasser 100 Md€/an en 2100, avec des pertes très supérieures aux investissements nécessaires dès aujourd'hui.
- > **Un cadre financier à construire** : trajectoire budgétaire pluriannuelle, clarification des responsabilités (État, collectivités, entreprises et ménages), recours accru à des outils financiers innovants (fonds dédiés, prêts verts, assurances).

LES MOYENS PUBLICS POUR L'ADAPTATION : QUOI ET COMBIEN ?

Exemples de moyens :



1,7 milliard d'euro en 2025

Moyens explicitement dédiés à l'adaptation

Ensemble des moyens explicitement dédiés à l'adaptation à l'échelle nationale, budget :

- de l'État ;
- des opérateurs publics ;
- des entreprises de services publics.

Plusieurs dizaines de milliards d'euros

Moyens contribuant à l'adaptation

Ensemble des moyens :

- des politiques publiques pré-existantes au changement climatique et dont les dépenses deviennent d'autant plus nécessaires dans un contexte d'évolution du climat ;
- des politiques publiques dont l'action présente des cobénéfices pour l'adaptation.



Retour sur l'Académie MEDEF du 26/9 sur le Plan climat de Bpifrance

ZOOM : POURQUOI L'ADAPTATION EST UN ENJEU BUSINESS MAJEUR POUR LES ENTREPRISES

1 AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES CATASTROPHES CLIMATIQUES SONT DE PLUS EN PLUS FORTES, DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES ET DE PLUS EN PLUS COÛTEUSES POUR LES ENTREPRISES, ET DONC POUR LES BANQUES AUSSI QUI SONT DE PLUS EN PLUS EXPOSÉES À TRAVERS LES PERTES NON ASSURÉES

- Le coût de l'adaptation comprend :
 - des **coûts d'anticipation** (travaux préventifs)
 - des **coûts de réaction** (réparations après un événement climatique, hausse des besoins de maintenance, climatisation...)
 - des **pertes résiduelles** (diminution du niveau de service, report d'investissements structurants, conséquences socioéconomiques)
- En 2050, l'augmentation du coût des dommages pourrait être de **50% à 85%** par rapport à 2020, selon le scénario de réchauffement global (+2°C ou +2,5°C)

Source : Caisse Centrale de Réassurance (2023)

- Le coût des dommages dépend en effet :
 - du **niveau de réchauffement global**
35% des bâtiments exposés fortement au risque de retrait gonflement des argiles dans une France à +2°C, 78% à +4°C
 - du **niveau de réponse au risque** (principalement)
anticiper permet de réduire significativement le coût de l'adaptation et surtout de mieux les répartir

Source : I4CE (2024)

- Il y a en général une **dizaine** de risques environnementaux à évaluer susceptibles d'altérer le fonctionnement de processus vitaux pour les entreprises.

	Tendance actuelle des coûts	Projection des dommages 2050
Sécheresse	↗ ↗	↗ ↗
Inondations	-	↗
Submersions marines	↗	↗ ↗
Cyclones	↗	↗
Tempêtes	-	-
Grêle	↗ ↗	↗
Pertes agricoles	↗	↗

Source : Mission Langrenoy (2024)

- 80%** des TPE-PME se disent **déjà affectées** par le changement climatique
50% ne se sentent **pas prêtes** à en affronter les effets

Source : Goodwill management (2022)

2 EN RÉPONSE À CE BESOIN URGENT ET FACE À LA MULTIPLICATION DES RAPPORTS SUR LE SUJET & L'ACTUALITÉ, BPIFRANCE PROPOSE DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX ENTREPRISES

- Diagnostic Adaptation** : permet de réaliser aux côtés d'experts un premier état des lieux des risques climatiques auxquels l'entreprise va devoir faire face, selon sa zone géographique.

- Solutions de financement** : permettant de financer des projets en lien avec l'adaptation

- Intégration progressive de l'adaptation sur tous nos dispositifs climat**

Retour sur l'Académie MEDEF du 26/9 sur le Plan climat de Bpifrance



LE DIAG ADAPTATION (1/2)



UN PROGRAMME POUR PRÉPARER LES ENTREPRISES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DIAG ADAPTATION

Le dispositif Diag Adaptation propose un **accompagnement personnalisé** pour aider les entreprises à anticiper les risques climatiques et à préparer l'adaptation de leur activité au changement climatique.

Pourquoi ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- **Acculturer les équipes aux risques physiques** liés au changement climatique (vagues de chaleur, inondations, sécheresses, incendies,...)
- Identifier les principaux **risques physiques** actuels et futurs pouvant **affecter l'activité** de l'entreprise
- **Construire un plan d'action** pour adapter l'entreprise et **réduire ses risques**

Comment ?

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'études spécialisés en gestion des risques climatiques.
- Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME. L'accompagnement dure 7 jours répartis sur 3 à 6 mois.

Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME et ETI françaises
- Avec un ou plusieurs sites de moins 500 salariés
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales

Retour sur l'Académie MEDEF du 26/9 sur le Plan climat de Bpifrance

LE DIAG ADAPTATION (2/2)



UN PROGRAMME POUR PRÉPARER LES ENTREPRISES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un accompagnement simple en 4 étapes



Quel prix ?

- Ce dispositif, cofinancé par l'ADEME et Bpifrance, accompagne les entreprises dans leur démarche d'adaptation.
- Le **prix du Diag Adaptation** est de :

Effectif du site audité	Site de 1 à 499 salariés 50 % de subvention
Montant initial du diagnostic : 6 000 € Reste à charge pour l'entreprise après subvention : 3 000 € HT	Subvention de 3 000 € HT

Partenaires

L'ADEME et Bpifrance sont les partenaires principaux du dispositif.

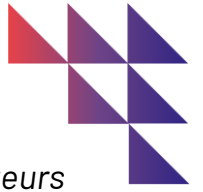
Contact

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Service client dédié : [Nous contacter](#)

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) :

5 priorités clé du MEDEF > cahier d'acteur



Débat public sur le troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3) : cahier d'acteurs du MEDEF

Introduction

Première organisation patronale, le [Mouvement des Entreprises de France](#) réunit, avec ses adhérents - 101 fédérations professionnelles et 119 organisations territoriales, plus de 200 000 entreprises, petites, moyennes et grandes, représentant l'intégralité des secteurs de l'économie française, implantées sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin, et rayonnant à l'international. L'action du MEDEF reflète pleinement sa raison d'être : « Agir ensemble pour une croissance responsable ». Il dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et œuvre auprès des décideurs français, européens et internationaux en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises.

A l'échelle locale, le réseau des MEDEF régionaux et territoriaux développe un nombre croissant d'outils d'accompagnement des entreprises, parfois avec l'ADEME. Ces acteurs sont partie prenante des concertations locales, notamment en vue des COP régionales à venir sur l'adaptation.

Au niveau national, le MEDEF est engagé depuis le Grenelle de l'environnement dans les PNACC 1 et 2 en tant que membre des groupes de travail ONERC et CNTE. Il anime de nombreux travaux sur les politiques liées à l'adaptation en veillant à leur transversalité : eau, biodiversité, économie circulaire, transition dans les territoires... Il a créé début 2024 un groupe de travail dédié à l'adaptation. Il réaffirme sa volonté de contribuer aux débats pour permettre aux entreprises de s'approprier ces enjeux et passer à l'action. En juin 2024, le MEDEF a publié un livret pédagogique « [Adaptation au changement climatique : 5 étapes pour préparer mon entreprise](#) » : comprendre, former, analyser, agir, collaborer. Il organise régulièrement des webinaires sur le sujet dans le cadre de l'[Académie MEDEF](#), par exemple [sur le volet territorial](#).

Dans le cadre européen, le MEDEF est partie prenante des travaux de BusinessEurope en miroir du [EU Reflection Group on Mobilising Climate Resilience Financing](#) de la Commission et dans la perspective du Plan européen sur l'adaptation annoncé pour 2025.

A l'international, la [Task force Ville durable de MEDEF International](#) valorise et mobilise le savoir-faire d'entreprises françaises reconnues sur le marché mondial des solutions de résilience climatique pour les villes. Ces entreprises ont acquis un savoir-faire.

1. **Rôle des acteurs économiques :** valoriser le rôle clé des entreprises comme acteurs de l'adaptation et apporteurs de solutions de résilience. Généraliser les **actions pilote engagées avec les filières économiques sur l'adaptation** (CNI, CSF) pour en faire une composante à part entière du PNACC3 à l'image des feuilles de route de décarbonation sectorielles intégrées à la SNBC. Encourager la mutualisation des outils et bonnes pratiques par type de risque, par filière et par territoire.
2. **Assurabilité :** garantir un socle d'assurabilité des territoires et des acteurs économiques tout en modernisant le système assurantiel et renforcer la prévention, en particulier dans les zones les plus vulnérables ou exposées. Mutualiser davantage les actions des pouvoirs publics et des assureurs.
3. **Neutralité technologique :** le PNACC3 doit fixer des orientations permettant aux acteurs de développer les solutions d'adaptation les plus pertinentes dans le cadre d'un bouquet. Il doit veiller à **ne pas prescrire une solution ou une technologie par rapport à une autre**, au risque de créer des effets de verrou (lock-in) et de freiner les dynamiques de R&D et d'innovation, en complément de la nécessaire sobriété des usages.
4. **Financement :** établir un **diagnostic précis** des besoins de financement de l'adaptation par territoire. **Isoler davantage la part dédiée à l'adaptation au sein des dispositifs de financement publics et privés** touchant à des projets de transition écologique globaux ou pluridimensionnels. Multiplier les cadres et les solutions pour débloquer et accélérer les financements publics et privés
5. **Cadre de reporting :** assurer une **cohérence entre les différents cadres, référentiels de reporting, conditionnalités, méthodologies...** touchant à l'adaptation (ex : volet adaptation de la CSRD, taxonomie, diagnostics de résilience, DICRIM, etc.). Veiller à l'articulation entre la TRACC et les référentiels UE et internationaux. Favoriser le déploiement des diagnostics de vulnérabilité, développer les dispositifs comme [DiagAdaptation \(Bpifrance\)](#). Veiller à ce que les obligations de reporting ne se traduisent pas par un transfert de responsabilité de l'Etat vers les acteurs économiques.

« Adaptation au changement climatique : 5 étapes pour préparer mon entreprise » – V1 du livret publié en juin 2024, V2 envisagée pour 2025



Un premier livrable simple et pratique du GT Adaptation

- ✓ Pour encourager les entreprises à s'emparer des enjeux d'adaptation dès aujourd'hui
- ✓ Pour faciliter l'appropriation et la mise en action des responsables en entreprise (ETI et PME)

Un recensement en 5 parties des acteurs et outils de référence

1. **Comprendre** : Les entreprises doivent aujourd'hui prendre conscience de l'exposition de leurs activités aux phénomènes climatiques, qui se multiplient. L'intégrer à leur réflexion stratégique de court, moyen et long terme.
2. **Former** : Stratégique, la préparation de l'entreprise aux impacts du changement climatique doit être un projet partagé. L'identification, la formation et la collaboration des acteurs internes concernés sont essentielles.
3. **Analyser** : Les cadres d'analyse et les outils se structurent progressivement pour permettre aux entreprises d'apprécier leur sensibilité au changement climatique. Il est indispensable de prendre le temps de réaliser un diagnostic exhaustif.
4. **Agir** : Pour l'entreprise, s'adapter consiste à réduire son exposition et gérer ses vulnérabilités aux risques climatiques, grâce à la définition d'une stratégie d'adaptation, la préparation de scénarios et plans d'actions
5. **Collaborer** : Les collectivités territoriales, avec l'appui de l'État, sont en première ligne pour préparer et coordonner les acteurs, publics et privés.



Panorama des outils et travaux dans le guide du Medef



Cartographie à maille fine

**Aux Alentours** par MAIF

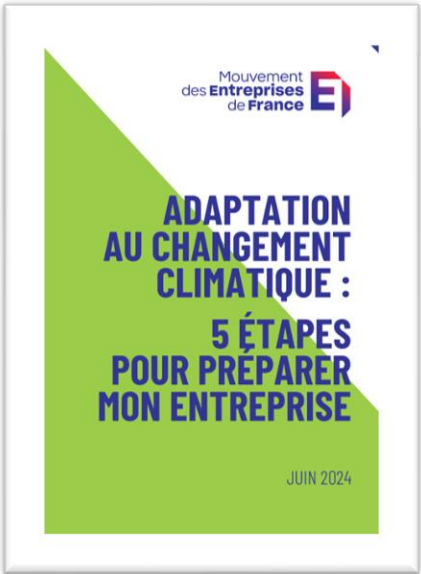
**climadiag**
COMMUNE
ÉVALUER POUR S'ADAPTER

**InfraClimat**

Bat-ADAPT Territoires

Bat-ADAPT

DRIAS les **futurs** du **climat**



Centre de ressources
pour l'adaptation au
changement climatique

Pour structurer le passage à l'action

Solliciter la Mission Adaptation

**climadiag**
ENTREPRISE
ÉVALUER POUR S'ADAPTER

**ACT** **ACCELERATE®**
CLIMATE
TRANSITION

**OCARA**
Référentiel d'analyse
de la résilience climatique
des entreprises
Guide méthodologique

**bpifrance**
DIAG ADAPTATION
DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À
L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
2024

PME et ETI :
La gestion des risques est aussi pour
vous !

Votre autodiagnostic et cartographie en quelques
clics

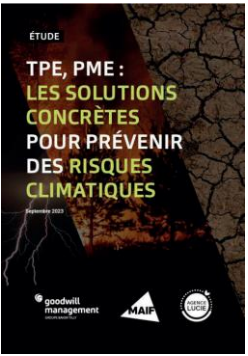
**AdACC** les Ateliers de l'Adaptation
au Changement Climatique

Guides

**Business Leaders Guide
to Climate Adaptation
and Resilience**

**GUIDE
DES ACTIONS
ADAPTATIVES
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

**RISQUES ET
OPPORTUNITÉS LIÉS
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**
Panorama et bonnes pratiques

**ÉTUDE
TPE, PME :
LES SOLUTIONS
CONCRÈTES
POUR PRÉVENIR
DES RISQUES
CLIMATIQUES**

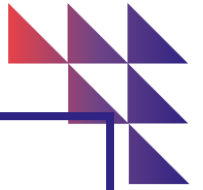
**AMRAE**

**goodwill
management**

**MAIF**

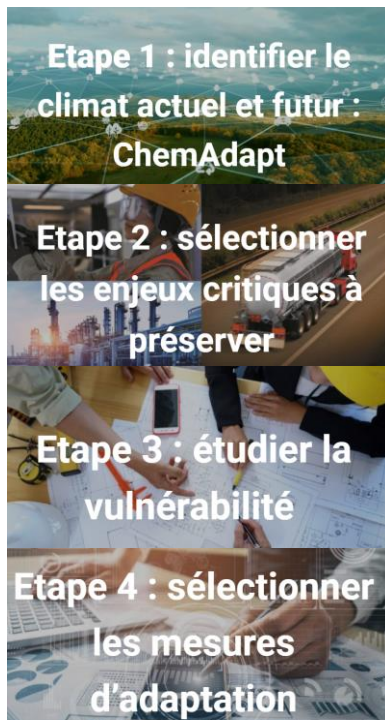
**L'Académie**

Panorama dans le dossier de presse de l'évènement adaptation de Bercy



Travaux sectoriels

Plan d'adaptation des industriels de la chimie au changement climatique



AdapTour

Ressources/diagnostic



Comprendre, s'inspirer, agir

ClimaDiag expert

Financements

- **Prêts verts** garantis par l'Etat depuis 2024, pour les TPE/PME/ETI (Bpifrance)
- **Obligations Transition** pour les PME/ETI pour les projets d'amélioration de la performance environnementale (première émission fin 2025; financement sur 8 ans)
- **Fonds chaleur-froid Ademe** de 800M€ pour des réseaux décarbonés avec la géothermie
- **Agences de l'Eau** (sobriété hydrique, désimperméabilisation, gestion des eaux pluviales)
- La **BEI** peut financer jusqu'à 75% des projets adaptation

A venir

AMRAE
la Maison du risk management

Plateforme facilitant la prise en main des guides sectoriels



ESPACE
DIRIGEANT

Exposition d'une entreprise à plusieurs aléas selon la TRACC



Enjeux climatiques et conditions de travail

Impacts du changement climatique sur les conditions de travail et le rôle de l'employeur



⌘ Enjeux et impacts sur les conditions de travail :

- Vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues : risques de coups de chaleur, déshydratation, baisse de vigilance, erreurs, baisse de productivité, ...
- Épisodes météo extrêmes (orages, vents, inondations) : nécessité d'interrompre/réorganiser les activités, exposition accrue lors des déplacements et du travail en extérieur, sollicitation et rôle accrus des services d'urgence de l'État, ...
- Effets indirects : pics de pollution, feux de végétation, risques biologiques potentiels, tensions sur l'eau et l'énergie, matériaux/procédés sous contraintes, ...
- Activités/situations particulièrement exposées : activités extérieures, manutention/efforts physiques, travail en hauteur, conduite/traction, bureaux mal isolés

⌘ Conséquences organisationnelles et économiques :

- Désorganisation des plannings, retards de chantiers/livraisons, impact sur la qualité, absentéisme, image employeur, tensions, ...
- Besoin d'anticipation : adaptation des bâtiments, équipements, procédures internes, formation, respect du cadre juridique, ...

⌘ Rôle et attentes vis-à-vis de l'employeur :

- Anticiper : intégrer les aléas climatiques dans l'évaluation des risques (intérieur/extérieur), planifier des réponses graduées, ...
- Protéger : prévention primaire (technique/organisationnelle), prévention secondaire (EPI) ; par ex : adaptation des horaires, points d'eau, ...
- Informer/Former : consignes claires, signes d'alerte, conduite à tenir, organisation des secours et du signalement, focus travailleurs vulnérables
- Evaluer : formaliser dans le DUERP (programme annuel de prévention pour les entreprises ≥ 50), tenir à jour, démontrer la mise en œuvre effective, ...
- Dialogue social : associer CSE/CSSCT s'ils existent, mobiliser le SPST et les différents acteurs concernés

Cadre juridique applicable



⌘ Principes généraux de prévention des risques professionnels (Code du travail) :

- Obligation de sécurité : évaluer les risques, mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées, informer, former, organiser les secours
- Hiérarchie des mesures : supprimer/éviter le risque ; à défaut, réduire/adapter ; protections collectives avant individuelles ; formation/information ; suivi des résultats

⌘ Évaluation et « traçabilité collective » (DUERP) :

- Évaluation des risques professionnels incluant les ambiances thermiques et les contraintes liées aux conditions atmosphériques
- Document unique (DUERP) : inventaire, hiérarchisation, liste d'actions ; actualisation périodique et à chaque évolution des conditions de travail
- Programme annuel de prévention (≥ 50 salariés) : intégration d'objectifs, moyens, calendrier, suivi

⌘ Dialogue social et médecine du travail :

- Rôle du CSE/CSSCT s'ils existent : consultations sur l'évaluation des risques, les aménagements, les programmes de prévention
- SPST / médecine du travail : conseils, adaptations de poste, suivi des travailleurs vulnérables, prévention de la désinsertion professionnelle

⌘ Organisation et information :

- Formation/sensibilisation adaptées aux situations d'exposition ; consignes écrites ; affichage et signalement ; organisation des premiers secours et du sauvetage

⌘ Moyens techniques et EPI :

- Priorité aux protections collectives (ombrage, isolation, ventilation, rafraîchissement des locaux) ; EPI adaptés aux ambiances thermiques ; vérifications/entretien

Décret et arrêté « chaleurs intenses » de 2025 : ce que cela implique pour l'entreprise



Définitions et déclencheurs officiels :

- « Épisode de chaleur intense » arrimé aux niveaux de vigilance canicule (jaune/orange/rouge)
- « Canicule » alignée sur les niveaux orange/rouge (référence pour l'intempérie BTP)
- Pas de seuil de température limite

Ce qui change opérationnellement :

- Intégrer explicitement les épisodes de chaleur intense pour les activités intérieures et extérieures ; mesures consignées dans le DUERP (et programme annuel ≥ 50)
- Mise à jour accélérée : en cas de mise en demeure de l'inspection du travail, délai 8 jours pour définir/actualiser les mesures chaleur

Mesures attendues évoquées par le décret :

- Organisation du travail : adaptation des horaires, pauses, repos, rotations ; possibilité de réduction/report si les mesures sont insuffisantes
- Aménagement des lieux/postes : ombrage, isolation, ventilation/rafraîchissement ; réduction de l'exposition des procédés
- Hydratation : eau potable et fraîche, maintenue au frais et à proximité des postes, y compris extérieurs ; sur chantiers sans eau courante : ≥ 3 L/jour/travailleur
- Équipements et EPI : choix adaptés aux conditions climatiques et à l'effort
- Information/formation : consignes chaleur, symptômes/gestes, vigilance renforcée
- Salariés vulnérables ou travailleurs isolés : adaptation des mesures avec le SPST ; organisation du signalement et des secours

Articulation sectorielle et autres obligations :

- BTP/intempéries : possibilité de recours au chômage intempéries en cas de canicule (orange/rouge)
- Obligations « hors épisode » renforcées : température adaptée dans les locaux fermés ; protection des postes extérieurs ; prise en compte des conditions atmosphériques dans le choix/usage des EPI

Préconisations et ressources pour agir



❖ Procédure « plan chaleur » :

- Veille et déclencheurs : intégrer la vigilance météo dans une procédure interne (qui regarde, quand, quels seuils, quelles actions)
- Information/formation et secours : consignes simples, check-lists encadrants, reconnaissance des symptômes, premiers secours, protocole travailleurs isolés, focus vulnérables

❖ Acteurs, outils et ressources utiles :

- INRS : Dossiers « Travail par forte chaleur » (mesures, organisation, EPI), Fiches pratiques employeurs/salariés & affiches « bons réflexes », Check-lists encadrants et supports de formation (présentations, vidéos courtes), modèles de consignes et d'organisation des secours en cas de malaise chaleur
- Météo-France : Vigilance canicule (jaune/orange/rouge) et bulletins de suivi départementaux ; Cartes/alertes temps réel (site + appli) pouvant être intégrés comme déclencheurs internes
- Direction générale du travail (DGT) / Ministère du Travail : Instruction annuelle « vagues de chaleur » : messages à diffuser ; Page « Prévention canicule au travail » : rappels réglementaires + flyers de sensibilisation ; Fiches Q/R à destination des employeurs et encadrants
- ORSEC / Ministère de la Santé (DGS) / ARS : Plan ORSEC « Gestion sanitaire des vagues de chaleur » ; Fiches action employeurs (préparation, conduite à tenir, coordination locale) ; Messages sanitaires préfecture/ARS pouvant être relayés en interne
- OPPBTP (secteur BTP) : Boîte à outils chantiers par forte chaleur : check-lists, fiches « précautions », modèles d'organisation des pauses ; Supports de brief sécurité de début de poste (ex. 5 minutes canicule) ; Affiches terrain et panneaux « point d'eau / zone d'ombre »
- Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) : Diagnostic d'exposition par poste/site et recommandations d'aménagement ; Adaptations individuelles (travailleurs vulnérables), suivi et formation ciblée ; Appui à la mise à jour DUERP
- Assurance Maladie – Risques pro / CARSAT : Conseils techniques et subventions prévention (ombrage, ventilation, points d'eau, équipements adaptés) ; Outils d'auto-diagnostic et modèles de plan d'action

Pour aller plus loin – quelques ressources



- **Témoignage Everest Isolation**



- **Avis du CNPST du COCT**

[« Améliorer la qualité et les conditions de travail dans le cadre du changement climatique »](#) - document débattu et adopté par les partenaires sociaux du COCT

- **Rapport de l'IGAS – octobre 2024** – [« Les enjeux sociaux du changement climatique : un éclairage international pour une feuille de route national »](#)

- **Du 2/10 au 20/11** : remise spéciale pour les adhérents du MEDEF (de -60 à -80 %) sur l'organisation d'**Ateliers de l'adaptation (AdACC)** : vous pouvez vous inscrire avec les codes de réduction via ce lien: [Rentrée 2025 - Prochains ateliers d'adaptation Interentreprise - Google Sheets](#)



ECHANGES

QUESTIONS - REPONSES

MERCI A TOUTES ET TOUS